



INFORMATIONS VACANCES ETE 2017



L'été jeunes 2017 fonctionnera **du Lundi 31/07/17 au Vendredi 25/08/17**.

Les activités s'adressent aux enfants nés entre 2001 et 2011 et habitant sur les communes de l'association (**voir nota 1**)

Chaque enfant peut participer de une à quatre semaines :

- soit aux activités du centre d'accueil pour un montant forfaitaire de 48 € / semaine (5 jours), 40 € / semaine (4 jours) et par enfant ou pour un montant de 12 € par jour,
- soit aux différents séjours en mini-camp pour un montant forfaitaire par enfant de 90 € par semaine et 100 € pour le mini-camp "char à voile/karting".

Les enfants de plus de 13 ans ne pourront participer qu'aux mini-camps.

L'ensemble des documents demandés ainsi que le paiement doivent être joints avec le bulletin d'inscription. L'adhésion annuelle de 5 € à l'association HVL (une seule carte par famille) est obligatoire, elle est valable du 01/09/2016 au 31/08/2017.

Afin de favoriser l'accès aux loisirs des enfants à des tarifs préférentiels, l'association H.V.L. a signé une convention de partenariat COPALE avec la CAF de la Manche.

Les dossiers d'inscription peuvent être retirés dans les mairies ou auprès des représentants de commune (voir tableau en fin de document), ou par mail à l'adresse suivante : haguevacancesloisirs@orange.fr ou à télécharger sur les sites :

www.branville-hague.fr à la rubrique « Activités et Loisirs »

www.sainte-croix-hague.fr à la rubrique « Vivre à Ste Croix Hague » Hague Vacances Loisirs.

Le nombre de places de chaque mini-camp est limité, les inscriptions seront prises par ordre d'arrivée.

Les dossiers incomplets ne pourront être retenus.

IMPORTANT :

- Un certificat d'aptitude aux activités sportives est demandé pour les activités canoë, kayak, char à voile, football. En cas d'absence de ce certificat, l'enfant ne pourra participer qu'aux activités non sportives et aux autres animations des mini-camps.

- Un test d'aptitude à la nage (50 mètres après un départ plongé ou sauté) est exigé à l'inscription pour la base de Condé/Vire, activités nautiques à Omonville-la-Rogue (**voir nota 2**).



Le circuit de ramassage le matin et soir dans les communes n'aura pas lieu cette année. L'accueil ouvrira à 7H30.

Semaines d'activités en centre - du lundi 31/07/17 au vendredi 25/08/17

• **CENTRE ACTIVITES à BIVILLE** **6/12 ans**

Le centre ouvrira sur la commune de BIVILLE (salle communale) et fonctionnera du lundi au vendredi (fermé le 15 août).

L'accueil se fera à partir de 7 h 30 jusqu'à 10h et fermeture à 17 h 30.

- Le prix comprend les repas hormis pour les sorties à la journée (repas à la charge des parents le mardi et vendredi). Les goûters sont fournis par l'association tous les jours.
- Ce centre est multi-activités, travaux manuels, jeux sportifs, activité Nager Grandeur Nature à Urville,...
- Ce centre s'adresse aux enfants nés entre 2005 et 2011 (6 ans révolus au premier jour d'accueil)
- **Le ramassage en bus n'est plus assuré**
- **L'accueil est prévu pour 24 enfants maximum par jour.**

Bivouac 2^{ème} semaine - du jeudi 10/08/17 au vendredi 11/08/17

BIVOUAC à BIVILLE

6/8 ans

- L'hébergement se fera à Biville dans la salle communale.
- Les enfants seront accueillis par les animateurs du centre et passeront leur journée avec les copains et copines.
- Au programme, activités et veillée.
- Le prix comprend les repas (jeudi midi, jeudi soir, petit déjeuner du vendredi matin et pique nique du vendredi midi).
- Les goûters sont fournis par l'association tous les jours.
- **Le nombre de places est limité à 12.**

Séjours 1^{ère} semaine - du lundi 31/07/17 au vendredi 04/08/17

• EQUITATION à SAINTE-CROIX-HAGUE

8/12 ans

- L'hébergement se fera sous les tentes près du terrain de football de S^{te} Croix-Hague.
- Au programme : cours d'équitation au centre équestre de Sainte-Croix-Hague et animations diverses.
- Le déplacement vers le centre équestre se fera à pied.
- **Le nombre de places est limité à 15.**

• FOOTBALL-PECHE-RANDO à BIVILLE

8/12 ans

- L'hébergement se fera sous les tentes près du terrain de football de Biville.
- Au programme : des séances de foot sur le terrain du stade, et également séances de pêche à Clairefontaine avec le concours de la truite cherbourgeoise qui apporte tout le matériel nécessaire.
- Activité randonnée autour du mini-camp.
- Un certificat médical d'aptitude aux pratiques sportives est exigé.
- **Le nombre de places est limité à 15.**

• VIRE AVENTURES à CONDE SUR VIRE

12/15 ans

- Le mini-camp aura lieu sur la base de loisirs à Condé sur Vire. L'hébergement se fera sous les tentes au camping de la base.
- Au programme : grande descente de la Vire en Canoë-kayak, Escalade en milieu naturel.
- Un test d'aptitude à la nage est exigé lors de l'inscription. Les enfants doivent savoir nager 50 mètres après un départ plongé ou sauté (voir nota 2).
- Une attestation médicale d'aptitude aux pratiques sportives est également exigée.
- Ce séjour est destiné aux 12/15 ans avides de sensations.
- **Le nombre de places est limité à 15.**

Séjours 2^{ème} semaine - du lundi 07/08/17 au vendredi 11/08/17

• EQUITATION à SAINTE-CROIX-HAGUE

8/12 ans

- L'hébergement se fera sous les tentes près du terrain de football de S^{te} Croix-Hague.
- Au programme : cours d'équitation au centre équestre de Sainte-Croix-Hague et animations diverses.
- Le déplacement vers le centre équestre se fera à pied.
- **Le nombre de places est limité à 15.**

• **CANOE, KAYAK, ESCALADE à CONDE SUR VIRE 8/12 ans et 12/15 ans**

- Le mini-camp aura lieu sur la base de loisirs à Condé sur Vire. L'hébergement se fera sous les tentes au camping de la base.
- Au programme : kayak en eaux vives, tir à l'arc et VTT.
- Un test d'aptitude à la nage est exigé lors de l'inscription. Les enfants doivent savoir nager 50 mètres après un départ plongé ou sauté (voir nota 2).
- Une attestation médicale d'aptitude aux pratiques sportives est également exigée.
- Ce séjour est composé de 2 groupes d'âge (8/12 ans et 12/15 ans)
- **Le nombre de places est limité à 24 : 12 places 8/12 ans et 12 places 12/15 ans**

Séjours 3^{ème} semaine - du lundi 14/08/17 au vendredi 18/08/17

• **CHAR A VOILE/KARTING à VAUVILLE 12/15 ans**

- L'hébergement de ce mini-camp se fera sous les tentes au terrain de camping.
- Les activités de char à voile et une séance de kayak seront prévues sur la plage de Vauville. Des séances de karting seront programmées sur 3 demi-journées pour les enfants mesurant 1m50 minimum.
 - Un certificat médical d'aptitude aux pratiques sportives et nautiques est exigé.
 - **Le nombre de places est limité à 12.**

• **PEP « Au temps de la préhistoire » à SAINT MARTIN DE BREHAL 8/12 ans**

- L'hébergement se fera sous tentes au centre PEP les Oyats.
- Activités : fouilles archéologiques, les outils en pierre, la magie du feu, la peinture pariétale, la poterie néolithique, le tir au propulseur, grands jeux, plage à 600 m.
 - **Le nombre de places est limité à 16.**

• **PEP « Les pieds dans l'eau » à SAINT MARTIN DE BREHAL 8/12 ans**

- L'hébergement se fera sous tentes au centre PEP les Oyats.
- Activités : pêche à pied, montage d'un aquarium, étude de la laisse de mer, de la dune, promenade, grands jeux, plage à 600 m.
 - **Le nombre de places est limité à 16.**

Séjours 4^{ème} semaine - du lundi 21/08/17 au vendredi 25/08/17

• **ACTIVITES NAUTIQUES à OMONVILLE-La-ROGUE 8/12 ans + 12/15 ans**

- L'hébergement se fera sous les tentes au terrain de camping.
- Au programme : goélette, kayak, dériveur, stand Up paddle, balade en zodiac et bouée tractée pour les activités aquatiques.
 - Un test d'aptitude à la nage est exigé lors de l'inscription. Les enfants doivent savoir nager 50 mètres après un départ plongé ou sauté (nota 2).
 - Un certificat médical d'aptitude aux pratiques nautiques est exigé.
 - **Le nombre de places est limité à 24 : 12 places 8/12 ans et 12 places 12/15 ans**

• **SEJOUR A LA FERME de la Tournerie à RAIDS 8/12 ans**

- Localisation : Entre Périers et Carentan. L'hébergement se fera sous les tentes.
- Au programme : Découverte de la ferme et nourriture des animaux ; découverte des céréales, fabrication de farine, confection de pain.
 - Atelier : du lait à la crème : salle de traite, laiterie, fabrication de crème.
 - Randonnée découverte de l'environnement.
 - **Le nombre de places est limité à 15.**

NOTA :

- (1) Pour ceux nés en 2001, les enfants doivent avoir moins de 16 ans au premier jour d'accueil, pour ceux nés en 2011, ils doivent avoir 6 ans révolus au premier jour d'accueil.
Communes adhérentes : Acqueville, Biville, Branville-Hague, Flottemanville-Hague, Sainte-Croix-Hague, Tonneville, Vasteville et Vauville
- (2) Vous pouvez demander à faire passer ce test en piscine. Pour les parents ayant fourni ce certificat lors de précédentes inscriptions, bien vouloir contacter l'association pour vérification.
(mail : haguevacancesloisirs@orange.fr ou au 02-33-10-21-21 aux heures d'ouverture bureau : *Lundi/Mardi/Mercredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h – Jeudi/Vendredi de 9h à 12h30*).

Pour tout renseignement, nous vous demandons de vous adresser uniquement à vos représentants de commune ou au secrétariat : Marie-Christine ENAULT au 02-33-10-21-21

ACQUEVILLE	GAUVAIN	Stéphane	02-33-94-01-64	06-34-69-98-51
	HAMEL	Vincent		06-29-37-62-60
BIVILLE	CHUQUET	Maryline	02-33-94-11-98	06-83-14-79-38
	DORANGE	Monique	02-33-04-52-17	06-06-62-65-91
	LEGUERRIER	Mathias	02-33-52-31-43	06-19-01-94-51
BRANVILLE-HAGUE	BELHOMME	Jérôme	02-33-94-09-38	06-67-53-03-02
	MAUGER	Martine	02-33-93-98-04	06-78-75-92-87
	NOEL	Nelly	02-33-52-10-45	06-83-54-92-67
FLOTTEMANVILLE-HAGUE	BAERT	Béatrice	02-33-52-60-54	06-81-81-84-23
	EUSTACHE	Isabelle		06-15-52-41-85
	MOITIE	Serge	02-33-04-96-16	06-16-34-38-62
SAINTE-CROIX-HAGUE	DOMONT	Nadia	02-33-94-11-08	
	DUBOST	Nathalie	02-33-93-78-45	06-15-69-13-16
	DUQUESNE	Nicole	02-33-52-68-89	06-83-64-45-16
TONNEVILLE	JUMELIN	Pascale		06-71-43-24-97
	LELEU	René	02-33-03-44-51	06-72-66-27-16
VASTEVILLE	GARNAUD	Jean-Claude	02-33-52-75-39	06-30-81-58-00
	LECERF	Mélodie	02-33-53-29-34	06-60-79-02-22
VAUVILLE	AGNES	Martine	02-33-52-76-44	06-79-81-28-25
	EMILE	Benoit	02-33-53-40-67	06-77-73-04-79



FICHE DE RENSEIGNEMENTS 2016 - 2017

Association conventionnée
avec la CAF de la Manche



Valable du 01/09/2016 au 31/08/2017 (remplir une fiche par famille)
Les parents s'engagent à signaler tout changement en cours de période

COMMUNE :

LES ENFANTS

Nom	Prénom	Sexe	Date de naissance	Lieu de naissance

LES PARENTS

Si garde alternée : 1 dossier par parent en précisant semaine paire ou semaine impaire

	PERE	MERE
Nom et Prénom		
Adresse de facturation		(Si différente)
Situation familiale		
Tél. domicile		
Portable		
Email		
N° S.S.		
Profession		
Nom employeur		
N° Allocataire (cocher case correspondante) CAF <input type="checkbox"/> MSA <input type="checkbox"/>		

Les renseignements demandés ci-dessus sont obligatoires afin que l'association puisse percevoir les aides financières nécessaires à son fonctionnement

Personnes autorisées à reprendre l'ensemble des enfants du foyer

Nom et Prénom	Lien de parenté	Nom et Prénom	Lien de parenté

Dans le cadre de ses activités et pour la promotion de l'association, j'autorise Hague Vacances Loisirs à utiliser les photos et films réalisés avec l'enfant..... à compter du 01/09/2016.

Nom du représentant légal : Date et signature
(précédée de la mention « lu et approuvé »):

HVL REGLEMENT INTERIEUR

ARTICLE 1er

Petites vacances

Sont accueillis au CLSH les enfants de 6 à 12 ans du lundi au vendredi hors jours fériés pour des activités :

Des activités manuelles, jeux sportifs divers, jeux d'éveil, de plein air, arts plastiques, contes, chants, vidéo, découverte de la nature, visite d'expositions... constituent l'essentiel de l'animation.

Vacances d'été (4 semaines)

Sont accueillis au CLSH les enfants de 6 à 12 ans du lundi au vendredi en journées pour des activités, ces activités sont de même nature qu'aux petites vacances. Les enfants de 8 à 14 ans du lundi au vendredi pour des mini-camps :

Les mini-camps sont orientés sur : (canoë, kayak, escalade, voile, char à voile, VTT, tir à l'arc, jeux collectifs, orientation, natation, randonnée, astronomie, jeux de raquettes, équitation...)

ARTICLE 2

Horaires : Le CLSH est ouvert :

Petites vacances : de 7 H 30 à 17 H 30

Accueil entre 7h30 et 10h & départ entre 17h et 17h30

Vacances d'été

Activités : De 8 H 00 à 17 H 00

Mini-camp du lundi 8 H 00 au vendredi 17 H 00

ARTICLE 3

L'encadrement respecte les normes imposées par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports à raison d'un animateur pour 12 enfants.

Rappel à tous, il est interdit de fumer au centre HVL.

ARTICLE 4

Formalités : les parents doivent impérativement présenter lors de l'inscription de l'enfant la fiche d'inscription, la fiche des personnes à contacter en cas d'absence ou, d'impossibilité des parents à la fermeture du CLSH et, la photocopie des vaccinations à jours dûment remplies.

ARTICLE 5

Participation des parents : le prix de journée et la cotisation à l'association sont fixés par le Conseil d'Administration.

Les tarifs des activités et mini-camp sont indiqués dans le document d'inscription.

Le règlement se fait par chèque dans son intégralité le jour même de l'inscription.

Une seule facture par enfant, destinée au remboursement éventuel des frais de centre, sera établie par HVL sur demande auprès de la directrice.

Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'absence ou de désistement sauf, sur présentation d'un certificat médical.

Une adhésion de 5 € par famille est demandée chaque année (valable pour l'année scolaire).

ARTICLE 6

Sortie de l'enfant : toute sortie pendant le fonctionnement du CLSH devra faire l'objet d'une demande manuscrite des parents, précisant le jour et la date de sortie, ainsi que le lieu où l'enfant se rend et le nom de la personne qui l'accompagne. Le CLSH sera dégagé de toute responsabilité.

Le transport des enfants peut être assuré par une compagnie privée de bus. Si désaccord des familles, en avertir impérativement la directrice du centre par écrit.

ARTICLE 7

En cas d'accident ou de maladie, lorsque l'enfant est au CLSH, le directeur prévient les parents. En cas d'absence de ceux-ci, il sera fait appel au médecin. En cas d'urgence, il sera fait appel aux services de secours.

Aucun médicament ne sera administré à l'enfant sauf situation exceptionnelle. Si l'enfant doit suivre un traitement les parents fourniront obligatoirement l'ordonnance à jour.

A cet effet, ne pas omettre de signer, sur la fiche sanitaire de liaison (dans le dossier de l'enfant) l'autorisation médicale.

Veiller par ailleurs à la mise à jour des vaccins !

Dans le cadre des activités ou en cas de problème particulier, la directrice ou les animateurs se réservent le droit de transporter les enfants dans leur véhicule personnel, dans le respect du code des assurances.

ARTICLE 8

Repas :

Enfants inscrits en activité : les repas et les goûters sont fournis par le centre.

Enfants inscrits en mini-camp : ils apportent leur repas froid du lundi midi. Les autres repas sont fournis par le centre.

ARTICLE 9

Responsabilités : les enfants ne sont rendus qu'aux personnes qui les ont confiées au CLSH ou aux personnes désignées à l'avance.

Les enfants ne doivent pas posséder d'argent de poche, ni de téléphone portable.

Les parents doivent impérativement signaler aux personnels du centre de loisirs l'arrivée et le départ de leurs enfants. Il convient de ne jamais laisser les enfants seuls à la porte d'entrée avant la prise en charge par un adulte du Centre de Loisirs.

ARTICLE 10

Assurance : l'association " HVL " est assurée par APAC. Elle n'intervient cependant qu'en complément de l'assurance familiale.

Animations nautiques (canoë, kayak, aviron, voile, planche à voile...) le brevet de natation de l'enfant est exigé. Ces activités sont interdites aux enfants ne sachant pas nager !

ARTICLE 11

EXCLUSION

Les comportements incorrects ou indisciplinés des enfants sont signalés aux parents par le responsable de HVL. Afin de protéger l'ensemble des enfants, en cas de réelle difficulté de comportement d'un enfant, et après concertation avec les parents, le Centre de Loisirs se réserve la possibilité d'exclure l'enfant du centre de loisirs pour une durée qui pourra s'étendre à toute la durée du séjour. Aucun remboursement ne sera effectué.

ARTICLE 12

Acceptation du règlement intérieur : le présent règlement est remis aux parents lors de l'inscription de l'enfant ainsi qu'à tout le personnel qui s'engage à le respecter.

ARTICLE 13

Modification du règlement intérieur : seul le Conseil d'Administration est autorisé à modifier quoi que ce soit au présent règlement intérieur.

valable du **01/09/2016** au **31/08/2017**

Pour tout changement, une nouvelle fiche devra être établie

Cette fiche permet de recueillir les informations utiles pendant l'accueil de l'enfant. Elle évite aux parents de se démunir du carnet de santé

Enfant :	<input type="checkbox"/> Fille <input type="checkbox"/> Garçon	Date de naissance :	
Nom :		Prénom :	
Adresse :			

I - Vaccinations : (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations de l'enfant)

Vaccins obligatoires			Date du dernier vaccin (obligatoire)	Vaccins recommandés			Date
	oui	non			oui	non	
Diphtérie				Hépatite B			
Tétanos				Rubéole			
Poliomyélite				Coqueluche			
ou DT polio				Autres (<i>préciser</i>)			
ou Tétracoq							
B.C.G.							

 Joindre un certificat de contre-indication du vaccin dans le cas où l'enfant n'a pas été immunisé par les vaccins obligatoires. Nota : le vaccin anti-tétanique ne présente aucune contre-indication.
II - Renseignements médicaux :

 L'enfant doit-il suivre un **traitement médical** ? oui non

Si oui, lequel ?.....

 En séjour, joindre une **ordonnance** récente et les **médicaments** correspondants (*dans leurs boîtes d'origine, avec la notice, et marquées au nom de l'enfant*).

Attention : Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.

L'enfant a-t-il déjà eu les maladies suivantes ?

Rubéole	Varicelle	Angine	Scarlatine	Coqueluche
<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Otite	Rougeole	Oreillons	Rhumatisme articulaire aigu	
<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	

Allergies : médicamenteuses oui non asthme oui non
alimentaires oui non autres oui non

Préciser la cause de l'allergie et la conduite à tenir :

Indiquer les **difficultés de santé** (maladie, accident, crises convulsives, hospitalisation, opération, rééducation) en précisant les dates et les **précautions à prendre**.

III - Recommandations utiles :

L'enfant mouille t-il son lit ? oui occasionnellement non

S'il s'agit d'une fille, est-elle réglée ? oui non

Préciser si l'enfant porte des lunettes, des prothèses auditives, des prothèses dentaires, etc... ?

IV - Responsable légal de l'enfant :

Nom : Prénom :

Adresse (pendant le séjour) :

Tél. domicile : Travail : Portable :

Nom et tél. du médecin traitant :

Je soussigné(e).....
..... responsable légal de
l'enfant.....
.....

Personnes à contacter en cas de nécessité :

NOM	PRENOM	TELEPHONE domicile/bureau

- déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

- s'engage à payer la part des frais de séjour incombant à la famille, les frais médicaux, d'hospitalisation et d'opération éventuels.

- s'engage à prendre à notre charge les suppléments dus à un retour individuel de notre enfant, ainsi que les frais d'accompagnement.

Signature (précédée de la mention lu et approuvé) :

Date :